

Complémentaire santé SANERGI IEG

Offre optique Prysme

Dans le cadre de la complémentaire santé SANERGI IEG, une offre optique spécifique est mise en avant : l'offre Prysme, proposée via le réseau de soins Carte Blanche.

Cette fiche présente le fonctionnement de cette offre et l'avis de FO sur son efficacité réelle pour les assurés.

L'offre Prysme : un équipement optique sans reste à charge

Le réseau Carte Blanche regroupe plus de 8000 opticiens partenaires en France.

Dans ce cadre, l'offre Prysme permet théoriquement aux assurés de bénéficier :

- D'un équipement optique sans reste à charge
- D'un tiers payant, évitant l'avance de frais
- D'une prise en charge dans le cadre de la complémentaire SANERGI IEG

Comment en bénéficier?

- Se rendre chez un opticien partenaire du réseau Carte Blanche. La liste des opticiens partenaires est disponible dans votre application SANERGI IEG.
- Demander l'accès à l'offre Prysme
- Présenter sa carte de tiers payant SANERGI IEG

Si l'offre Prysme ne répond pas à vos attentes, l'opticien peut vous proposer une alternative sans reste à charge sur les verres et, le cas échéant, une réduction sur les montures.



Avis de FO sur l'offre Prysme

Depuis l'entrée en vigueur du contrat SANERGI IEG, FO constate des restes à charge optiques importants pour de nombreux assurés.

Pour y répondre, la communication autour du contrat met en avant l'offre Prysme, censée garantir un équipement sans reste à charge.

FO alerte toutefois : cette solution risque de rester théorique. Son accès dépend entièrement des opticiens, qui doivent proposer spontanément cette offre - un fonctionnement dont on connaît déjà les limites avec le 100 % Santé, encore trop peu mis en avant.

En conséquence, FO craint que Prysme ne reproduise les mêmes obstacles : une offre existante sur le papier, mais difficilement accessible dans la réalité.

Pour FO Énergie, il est nécessaire de garantir aux agents et à leurs ayants droit un accès réel à des équipements optiques de qualité sans reste à charge excessif.